

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 avril 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE – G. REQUENA – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - S. BERBEZIER par MC. FABRE DE ROUSSAC - W. BIGNON par M. IBARS

7. Affectation du résultat du budget de la Ville pour l'exercice 2017

M. le Maire rappelle au conseil municipal la situation du budget de la Ville à l'issue de l'exercice 2017 :

En section de fonctionnement :

Résultat 2017 : + 742 808,79 €

Résultat antérieur : + 1 365 437,71 €

Soit un résultat à affecter de : + 2 108 246,50€

En section d'investissement :

Résultat 2017 : - 3 555 203,21 €

Restes à Réaliser 2017 :

Reste à réaliser dépenses : 3 640 450,54€

Reste à réaliser recettes : 2 238 851,69 €

Solde des Restes à Réaliser : - 1 401 598,85 €

Besoin de financement des investissements : - 4 956 802,06 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de clôture de **+ 2 108 246,50€**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Report en Investissement Dépenses D 001: 3 555 203,21 €

Affectation en réserve au compte 1068 : 2 108 246,50 €

Report en Fonctionnement Recette R002 : 0,00 €

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
A LA MAJORITE
(26 voix pour, 3 voix contre)

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Report en Investissement Dépenses D 001: 3 555 203,21 €

Affectation en réserve au compte 1068 : 2 108 246,50 €

Report en Fonctionnement Recette R002 : 0,00 €

Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yves MICHEL



The image shows the official seal of the Mayor of Marseille, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE MARSEILLAN' and the number '434340 7'. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Yves Michel'.